

DOSSIER
DE PRESSE
**CONSEIL
MUNICIPAL**

lundi 17 octobre 2022

www.annecy.fr



ANNECY

Sommaire

Page 3 – Introduction

Page 4 – Information du Maire – *La métamorphose du Haras – Point d'étape sur les travaux* – Rapporté par Fabien Géry, maire-adjoint en charge de la culture et des associations culturelles et DDA Devaux & Devaux

Page 6 – Information du Maire - *Plan de sobriété – La Ville met en place les premières actions et commencent la sensibilisation en lien avec le gouvernement* – Rapporté par Benjamin Marias, premier adjoint en charge de la transition énergétique et de la coordination des politiques publiques

Page 7 – Action sociale – Petite enfance – Réussite éducative – Handicap / Rapport n° 14 – *Bilan 2021 des actions menées sur le territoire annécien* – Rapporté par Jean-Louis Toé, maire-adjoint en charge de l'accessibilité, du handicap et de l'inclusion

Page 7 – COVID-19 – *Une nouvelle réglementation avec l'ARS pour couvrir une partie des frais engagés par la Ville pour la tenue du centre de vaccination* – Rapporté par Karine Bui-Xuan Picchedda, maire-adjointe en charge de la santé, de l'hygiène, du bien-vivre et du bien- vieillir

Introduction

33 délibérations sont à l'ordre du jour du conseil municipal de la Ville d'Annecy ce lundi 17 octobre. En préambule, deux points d'informations sont prévus, sur la métamorphose du Haras et l'évolution du plan de sobriété. Parmi les autres délibérations :

- ❖ **Action sociale** : rapport de la commission communale d'accessibilité 2021 et annonce du Duo Day le 17 novembre prochain
- ❖ **Covid-19** : convention avec l'ARS pour la participation aux frais engagés pour la tenue du centre de vaccination

« Les traditionnelles Fêtes de l'automne ont rythmé la vie des Annéciens ces dernières semaines, avec une fréquentation record du Retour des Alpages. Ces moments de convivialité et de festivité sont chers aux Annéciens et c'est toujours un temps fort de notre vie locale. Ces dernières semaines ont également été marquées par la pénurie de carburant, qui n'épargne pas notre région, et qui est au cœur de vos préoccupations. Nous travaillons ainsi en étroite collaboration avec l'agglomération et la SIBRA pour garantir la continuité des transports en commun et assurer la gestion de l'approvisionnement en matière première et en énergie. »

François Astorg, Maire d'Annecy

Point d'étape sur les travaux

Les travaux des réseaux ont commencé fin septembre au parc du Haras, donnant le coup d'envoi de la réhabilitation de cet espace en cœur de ville cher aux Annéciens, après la consultation citoyenne sur les usages du parc réalisée fin 2020. À terme, ce projet répondra à trois enjeux majeurs que sont de disposer d'un espace d'animation d'excellence, de créer un espace d'échanges et de respiration pour toutes et tous et de concilier et créer des synergies entre les différents usages. La fin des travaux est prévue pour 2025.

« Le Haras représente la ville plurielle, souhaitée par notre municipalité. Ce sera à la fois un lieu à la hauteur de la capitale mondiale du film d'animation qu'est Annecy, un lieu à vivre, à expérimenter, à découvrir, où flâner, pour les habitants, les actifs, les professionnels du secteur de l'image et les touristes. Ressorti comme axe majeur de la consultation menée en 2020, le jardin sera un espace de réappropriation incroyable par les habitants, avec des séquoias bicentennaires, la plantation de plus de 300 arbres, qui constituera un véritable îlot de fraîcheur pour les années à venir. »

Fabien Géry, maire-adjoint en charge de la culture et des associations culturelles

Cinq objectifs pour un site en mouvement au cœur de la Ville

1. Créer et pérenniser un patrimoine culturel majeur valorisant l'histoire urbaine et paysager
2. Concevoir un "lieu totem" pour le cinéma d'animation et son Festival
3. Mettre en avant le "Bien manger" et le patrimoine culinaire local avec une Halle gourmande accessible à tous, toute l'année
4. Créer un lieu de convivialité et d'échanges avec un café et des espaces associatifs
5. Concilier les usages des habitants avec une dynamique économique et touristique au cœur de la ville

Un parc public paysager en cœur de ville

De par sa situation géographique, le parc du Haras deviendra un espace de fraîcheur arboré et au calme en plein cœur d'Annecy. Hiver comme été, l'ensemble de la population pourra y trouver un espace pour faire une pause et se ressourcer aux côtés des séquoias centenaires, des arbres qui feront la part belle à l'ombre et au besoin de nature et auprès de la place fontaine de 2000 mètres carrés qui pourra laisser place aux différents événements qui s'y dérouleront en son sein. Le site deviendra ainsi un lieu de déambulation et d'animation entre les nouveaux espaces publics, tout en gardant l'esprit de ce parc datant de 1880 et l'effet de surprise entre les allées.

Un lieu « totem » pour le cinéma d'animation et son Festival

L'espace intérieur accueillera la future Cité du Cinéma d'Animation. Il s'agit pour la Ville de donner toute sa place à la filière de l'animation, en lien avec les autres projets du territoire associés et de faire d'Annecy la Capitale du cinéma d'animation toute l'année. Une résidence d'artistes permettra aux acteurs de la filière de développer leur activité dans un écosystème adapté et fait sur mesure pour répondre aux enjeux des années futures.

Un espace dédié aux associations annéciennes avec le café associatif

Le Haras fera également la part belle aux associations annéciennes, qui pourront s'approprier le lieu et l'utiliser pour leurs différentes rencontres, réunions et événements. La Ville travaille avec elles pour développer le premier café associatif d'Annecy, un endroit qui sera occupé par différentes associations qui pourront en définir les contours et le faire évoluer selon leurs besoins. Des tarifs spéciaux seront appliqués pour les étudiants et les

personnes en recherche d'emploi, pour en faire un espace de rencontre accessible à toute la population.

La halle gourmande : attractive et accessible à tous tout au long de l'année

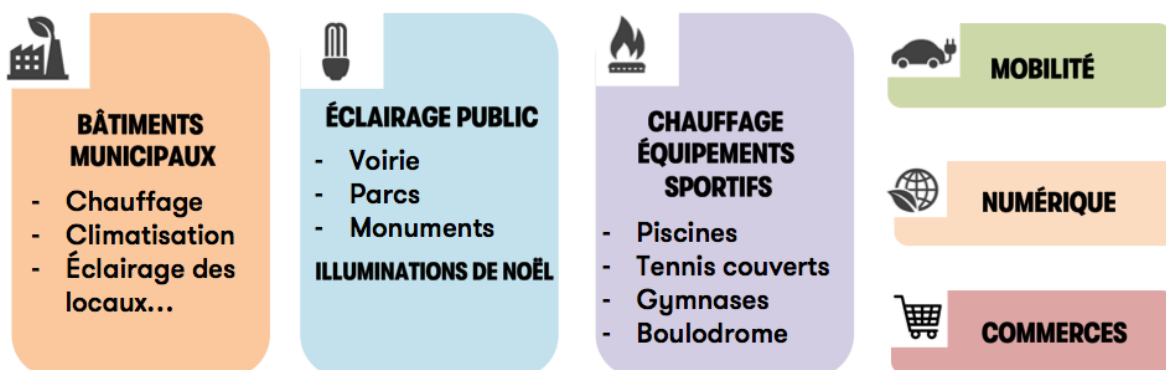
La troisième partie des travaux du Haras concerne la halle gourmande, un projet réalisé par Biltoki qui vise à doter la Ville d'un lieu d'échange, de rencontre et de plaisir, où l'on puisse déguster de bons produits et partager des moments de convivialité, au comptoir, à table, acheter des plats à emporter. Les circuits courts y seront privilégiés. Pour le délégataire, cette notion de circuit-court signifie une bonne connaissance du produit et du producteur qui se trouve derrière, sa démarche dans la production. « *Un produit quel qu'il soit est d'abord et avant tout un homme, le producteur qui se cache derrière* », Vicente Alaman, responsable de la société Biltoki.

Le coût total de l'opération s'élève à 44 500 000€ TTC, dont 6 000 000€ d'actualisation des prix et matériaux en 2022. Les coûts travaux HT hors maîtrise d'œuvre sont de 25,3 millions d'euros, soit 12.7% de plus qu'au moment de la phase de concours.

La Ville met en place les premières actions et commence la sensibilisation en lien avec le gouvernement

Présenté pour la première fois en conseil municipal le 26 septembre dernier, le plan de sobriété de la Ville d'Annecy évolue, en lien avec les mesures et le plan de communication gouvernemental. Il conserve son caractère évolutif et sera discuté en commission avec l'ensemble des représentants des élus des groupes politiques.

Les secteurs de la Ville concernés



Le calendrier d'action est dévoilé et mis à jour sur www.annecy.fr.

Concernant les illuminations de Noël, le démarrage sera d'ores et déjà retardé d'une semaine, commençant ainsi le 2 décembre prochain. Les marchés de Noël ouvriront eux le 19 novembre. Les illuminations seront éteintes la nuit et il n'y aura plus d'allumage matinal.

Concernant les mesures applicables aux commerces concernés par les décrets parus le 5 octobre 2022 – sur l'extinction des publicités lumineuses/enseignes lumineuses et l'obligation de fermeture des ouvrants des bâtiments ou parties de bâtiments à usage tertiaire, chauffés ou refroidis – des courriers sont envoyés en continu avec rappel à la loi.

« Nous avons le devoir d'être exemplaire à l'heure où des efforts de sobriété sont demandés à l'ensemble de la société. Face à l'hiver difficile qui s'annonce, nous sommes mobilisés aux côtés des habitants et des agents pour accompagner la transition énergétique et transmettre les bonnes pratiques. Au-delà des secteurs qui nous concernent, nous invitons également tous nos partenaires à intégrer la sobriété dans leur quotidien afin de réduire les pertes énergétiques d'un chauffage mal isolé ou de publicité lumineuse allumée toute la nuit. »

Benjamin Marias, premier adjoint en charge de la transition énergétique et de la coordination des politiques publiques

Accessibilité

Bilan 2021 des actions menées sur le territoire annécien

La Commission Communale d'Accessibilité rend compte des actions menées en 2021 en faveur de l'égalité des droits et des chances et de la participation et de la citoyenneté des personnes handicapées. À noter notamment la forte mobilisation des agents de la Ville pour le DuoDay le 18 novembre 2021 pour la première édition, qui a conduit à rééditer l'édition cette année, le 17 novembre prochain.

Les axes développés dans le rapport :

1. Élaboration de la feuille de route co-construite avec les associations
2. DuoDay : constitution d'un vivier de personnes ressources
3. Développement de la politique « Emploi et Maintien dans l'emploi » (RH)
4. Poursuite de la mise en accessibilité des bâtiments : Agendas d'Accessibilité Programmée (AdAP)
5. Poursuite de la mise en accessibilité de la Voirie : Plan de Mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE)
6. Développement du réseau : Visite délégation à Lyon
7. Sensibilisation sur le handicap invisible Exposition "Et Alors!"

La délibération suivante (n°15) met également en place un partenariat renforcé avec l'association AAPEI Epanou, en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap dans le milieu professionnel.

Covid-19

Une nouvelle convention avec l'ARS pour couvrir une partie des frais engagés par la Ville pour la tenue du centre de vaccination

Une nouvelle convention d'objectifs entre la Ville, associée au dispositif mis en place par le gouvernement pour déployer localement la campagne de vaccination nationale, et l'ARS est convenue pour le fonctionnement du centre situé à Cap Périaz du 1^{er} octobre 2021 au 30 avril 2022 pour un montant de 282 037€.

Contact presse :

Anouck Duchosal, attachée de presse du maire d'Annecy
anouck.duchosal@annecy.fr - 07 64 82 20 03